

document de travail

septembre 2007 | **48**

La crise de la filière coton :
conséquences économiques et financières au Burkina Faso

François-Xavier Bellocq, Département de la Recherche,
AFD (bellocqfx@afd.fr)

Arthur Silve, Département de la Recherche, AFD (silvea@afd.fr)



Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Sommaire

	Synthèse	3
1.	Depuis 1995, un régime de croissance lié à la production cotonnière	5
1.1	Trajectoire de longue période : une croissance lente mais assez régulière du PIB par tête	5
1.2	La très forte progression de la production cotonnière a contribué à l'accélération de la croissance depuis 2000	5
1.3	La crise de la filière cotonnière	7
1.3.1	Pertes des sociétés cotonnières et soutien de l'État burkinabè	6
1.3.2	Depuis trois ans, l'appréciation de l'euro et la chute des cours du coton en dollars sont deux composantes de la déstabilisation financière de la filière	7
1.3.3	Le système de prix payé au producteur et la réaction des producteurs à la variation du prix ont contribué à amplifier les problèmes découlant de la faiblesse du prix de la fibre en FCFA	9
1.4	Les perspectives de la croissance	11
2.	Un impact sur le secteur bancaire difficile à quantifier faute de données actualisées	14
3.	L'équilibre des finances publiques est très dépendant des conditions de financement des bailleurs de fonds	16
3.1	L'étroitesse de la base fiscale devrait rester la première source de vulnérabilité de l'exécution budgétaire	16
3.2	L'augmentation conséquente des dépenses publiques observée en 2006 devrait rester un phénomène ponctuel	17
3.3	L'importance des déficits budgétaires traduit les difficultés auxquelles l'État fera face pour maintenir son endettement sur une trajectoire soutenable	18
3.4	Le rétablissement de la solvabilité de l'État burkinabè n'a pas eu d'effet sur les facteurs structurels de l'endettement public	19
4.	Un besoin de financement externe très élevé	22
4.1	Les faiblesses de la base d'exportation burkinabè contribuent à un déficit courant très élevé	22
4.2	Une dépendance très forte aux bailleurs de fonds publics	23
	Conclusion	24
	Références bibliographiques	25
	Liste des Documents de travail déjà parus	26

Synthèse

1. Sur longue période, le régime de croissance burkinabè est lent mais relativement régulier par rapport à ceux que l'on observe dans d'autres pays d'Afrique. La période 1995-2006 est caractérisée par une accélération de la croissance et une réduction de sa volatilité. Depuis 2000, cette accélération est encore plus sensible, tant par rapport à la trajectoire de long terme de ce pays que par rapport à ce que l'on observe en moyenne dans les pays membres de l'UEMOA. De fait, cette accélération de la croissance correspond à la très forte augmentation du volume de coton produit au cours de la période : la filière cotonnière, grâce à sa structuration, a probablement eu des effets d'entraînement importants sur l'économie du pays.

Cette filière traverse depuis trois ans une crise profonde qui se traduit par des pertes d'exploitation importantes au sein des sociétés cotonnières. La faiblesse du dollar face à l'euro, la faiblesse des cours en USD, ainsi que l'absence de réaction des volumes de production à la baisse des prix semblent avoir été les principaux facteurs de cette crise. Si, à ce stade, celle-ci n'a pas entraîné de ralentissement de la croissance, il est possible que cette situation évolue dès 2007 en raison de la chute de la production de coton graine observée lors de la dernière campagne (notamment pour des raisons climatiques) et des ajustements qui pourraient finalement intervenir sur le plan des volumes de production suite à la baisse très significative des prix aux producteurs enregistrée depuis trois ans. Un ralentissement du PIB très marqué, voire une récession, ne semblent pas d'actualité cependant, surtout si l'aide des bailleurs se maintient à son niveau actuel.

2. Le caractère dégradé de la situation financière des sociétés cotonnières semble avoir eu un impact important sur l'état du système bancaire car la Sofitex n'a pas remboursé

l'intégralité des crédits pour les campagnes précédentes. Cela a conduit l'État burkinabè à jouer un rôle majeur dans la recapitalisation de la Sofitex. Un autre élément de certitude est que les deux banques les plus impliquées dans la filière coton, la BIB¹ et la BACB², connaissent aujourd'hui des tensions de liquidité importantes. Les perspectives de diversification de l'actif bancaire demeurent assez limitées en dehors du secteur minier, du BTP et de quelques entreprises agro-alimentaires. Sur ce plan, les deux principales banques à capitaux français sont clairement dans une stratégie visant à réduire leur exposition sur la filière cotonnière.

3. Les annulations de dette réalisées dans le cadre de l'IADM et de l'I-PPTE³ renforcée ont permis de rétablir la solvabilité de l'État. Dans le cadre de son DSA⁴, le FMI propose un scénario central fondé sur des hypothèses favorables en regard des tendances récentes et de ce que pourrait être un ralentissement de la croissance, même modéré, suite à la crise de la filière coton. Les hypothèses de cadrage retenues pour ce scénario permettent de prévoir une résorption très significative du déficit budgétaire burkinabè alors que celui-ci est clairement sur une trajectoire de détérioration depuis plusieurs années : 8,6 % du PIB hors dons en 2004, 10,8 % en 2006 et 11,3 % cette année. Dans ce cadre, la mise en dynamique de la dette publique ressort en deçà des seuils d'alerte mais les scénarios de stress testés à partir d'hypothèses plus conservatrices démontrent la fragilité de la solvabilité de l'État à moyen terme : la dette est insoutenable si les déficits budgétaires sont maintenus à leurs niveaux actuels et si les exportations subissent un choc négatif durable.

¹ Banque internationale du Burkina.

² Banque agricole et commerciale du Burkina.

³ Initiative d'annulation de la dette multilatérale et Initiative pays pauvres très endettés.

⁴ Debt sustainability analysis.

Nos projections, réalisées sur la base d'un corps d'hypothèses⁵ qui tient compte d'informations dont le FMI ne disposait pas lors de l'établissement de son scénario central, renforcent les vulnérabilités soulignées par le Fonds monétaire lui-même. Au total, les annulations de dette ont certes permis de rétablir la solvabilité de l'État burkinabè mais n'ont pas eu d'effet sur le cœur de ses vulnérabilités macro-financières : une base d'exportations peu développée et très concentrée sur le seul coton ; des recettes budgétaires limitées.

4. Le besoin de financement externe du Burkina Faso est très largement influencé par la faiblesse de la base d'exportations de ce pays. Celle-ci atteint à peine 12 % du PIB, soit un niveau très nettement inférieur à ceux des pays de l'UEMOA et des pays africains enclavés. Dans ce cadre, le besoin de financement externe vient presque exclusivement du déficit du compte courant qui ressort à

un niveau élevé : hors dons, celui-ci devrait être de l'ordre de 13 à 14 % du PIB par an au cours des trois années à venir selon le FMI, mais dépasserait facilement 15 % du PIB par an si la crise de la filière cotonnière devait se traduire par une réduction importante des exportations de coton⁶.

Pour maintenir la couverture de son besoin de financement extérieur sur un mode accommodant, le Burkina Faso se doit de cultiver de bonnes relations avec les bailleurs de fonds et, en particulier, de veiller à rester *on track* dans le cadre du programme FRPC⁷ conclu avec le FMI. Cet impératif n'est pas hors de portée pour l'État burkinabè, qui bénéficie d'une bonne réputation chez les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Il reste néanmoins que certains critères de performance sur lesquels l'État s'est engagé au titre de la FRPC pourraient se révéler difficiles à remplir.

⁵ Notamment, stabilisation des recettes à 12% du PIB, des dépenses à 24,4% du PIB, maintien du niveau de l'aide budgétaire prévue, croissance ramenée dès 2007 à un niveau de 5%.

⁶ Hypothèse d'une réduction de 20% des volumes exportés par rapport à leurs niveaux de 2006, et compensation partielle et tardive par l'exportation d'or et de nickel.

⁷ Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

1. Depuis 1995, un régime de croissance lié à la production cotonnière

1.1 Trajectoire de longue période : une croissance lente mais assez régulière du PIB par tête

Mis en perspective sur longue période, le PIB par tête burkinabè progresse à un rythme lent mais relativement régulier par rapport à d'autres pays africains⁸. Depuis 1960, la croissance de cet indicateur est passée par trois phases (graphique 1) : une phase de progression régulière mais faible jusqu'en 1986 ; une phase de déclin modéré de 1986 à 1995 ; puis une nouvelle phase d'accélération depuis 1995.

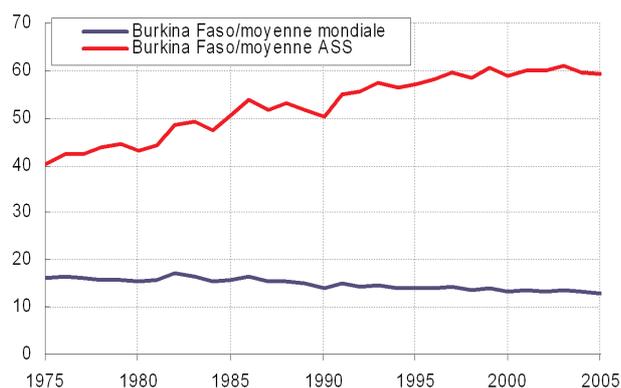
Graphique 1. PIB/tête
(monnaie locale constante, base 100 en 1960)



Source : WDI à partir d'Ecwin, calculs des auteurs.

Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres pays africains sur l'ensemble de cette période, la trajectoire de croissance burkinabè n'a pas connu de rupture brutale se soldant par une longue phase de stagnation du PIB par tête (décennie 90 au Kenya) voire de déclin (jusqu'en 1995 au Sénégal). En outre, la volatilité du régime de croissance burkinabè semble avoir diminué au cours de la période 1995-2006 par rapport à la période 1985-1995.

Graphique 2. PIB/tête ppa
(en % du PIB/tête moyen de l'ASS et du monde)



1.2 La très forte progression de la production cotonnière a contribué à l'accélération de la croissance depuis 2000

À partir de 1994/95, la dévaluation du FCFA d'une part, et le niveau élevé des cours du coton exprimés en USD d'autre part, ont contribué à relancer la production cotonnière (graphique 3). Celle-ci est ainsi passée de 116 000 à 718 000 tonnes par an entre 1994 et 2006 avant de revenir à 638 000 tonnes cette année (campagne 2006-2007), en particulier à cause d'une mauvaise conjoncture pluviométrique (diminution du rendement à l'hectare)⁹.

La forte croissance du volume de production cotonnière observée au cours des dix dernières années (16 % en

moyenne annuelle) ne s'est pas réalisée au détriment des cultures vivrières qui ont également nettement progressé, notamment pour ce qui concerne les céréales (le bilan

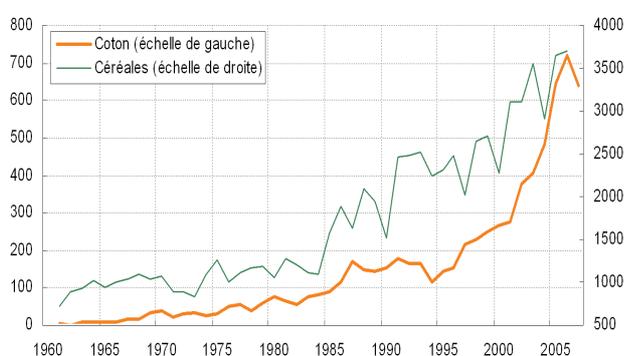
⁸ Sur longue période, l'évolution du PIB par tête est à analyser avec prudence, notamment en raison des changements de méthode dans la construction des comptes nationaux, des effets de structures et de la difficulté à saisir la production du secteur informel. De plus, dans le cas du Burkina Faso, la mesure de l'effectif de la population et du taux de croissance démographique est rendue difficile par les migrations saisonnières (notamment avec la Côte d'Ivoire) qui modifient nettement l'effectif des populations rurales selon les moments de l'année.

⁹ Exprimons aussi certaines suspicions quant à un trafic entre le nord de la Côte d'Ivoire et le sud-ouest du Burkina Faso, lié à l'écart favorable de prix payé au producteur cotonnier sur sa production. Ce trafic, s'il existe, expliquerait une partie de la baisse de la production burkinabè par la convergence des prix régionaux.

céréaliier du Burkina Faso est excédentaire). Certaines spécificités de la culture du coton génèrent probablement des effets d'entraînement pour l'ensemble de la production agricole :

- le prix d'achat du coton graine aux producteurs est garanti par les sociétés cotonnières avant la récolte par un système de prix-plancher. Pour les producteurs, la fixation d'un prix *ex ante* joue comme un réducteur d'incertitude sur les revenus futurs puisque seul leur rendement à l'hectare reste inconnu en début de campagne ;
- la culture du coton permet l'accès aux crédits nécessaires au financement des intrants grâce aux avances des sociétés cotonnières (ces avances étant ensuite déduites du prix payé aux producteurs au moment de la commercialisation de leur production). De fait, les agriculteurs allouent ensuite une partie des intrants à la production vivrière.

Graphique 3. Volumes de production de coton et de céréales (en milliers de tonnes)



Source : Ministère de l'agriculture burkinabè (pour le coton) ; FAO (pour les céréales).

Si la culture du coton représente une partie marginale dans la ventilation sectorielle du PIB (de l'ordre de 5 %), les effets qu'elle induit de façon directe et indirecte sur la croissance sont beaucoup plus importants, tant sur le plan de la dynamique sectorielle que sur celui de la demande globale. En aval de ce secteur, le dynamisme des secteurs de la transformation du coton graine (égrenage et huileries) et du secteur des transports est directement dépendant de la production cotonnière. En outre, sur le plan de la demande globale, on estime que près d'un Burkinabè sur cinq assure l'essentiel de ses revenus monétaires à partir de la production de coton graine. En zone rurale, qui concentre 80 % de la population, la dépense des revenus générés par le coton produit probablement d'importants effets d'entraînement se diffusant à l'ensemble de l'économie.

De fait, la forte progression de la production cotonnière et de l'ensemble de la production agricole, notamment à partir du début de la décennie 2000, correspond à une élévation des performances de croissance du Burkina Faso par rapport à son sentier de long terme et par rapport à des pays de niveau de développement comparable. La croissance annuelle moyenne du PIB par tête au cours de cette période (2,7 %) est en effet très nettement supérieure à la tendance de long terme burkinabè (1,2 %) et à la moyenne observée dans l'UEMOA (0,6 %) entre 2000 et 2006.

Tableau 1. Taux de croissance annuel moyen entre 2000 et 2006 (en %)

	Burkina Faso	UEMOA	Afrique subsaharienne
PIB en volume	5,7	3,1	4,4
PIB par tête	2,7	0,6	2,4

Source : FMI.

1.3 La crise de la filière cotonnière

1.3.1 Pertes des sociétés cotonnières et soutien de l'État burkinabè

Les trois dernières campagnes cotonnières se sont soldées par des pertes ou des difficultés de trésorerie importantes pour l'ensemble des acteurs de la filière : les sociétés cotonnières, les producteurs et établissements de crédit (voir la deuxième partie pour une analyse du secteur bancaire). Le résultat consolidé des trois sociétés cotonnières (Sofitex, Socoma et FasoCoton) et de l'UNPCB¹⁰ aurait atteint -39,7 Mds de FCFA à fin 2005, -18,5 Mds en 2006 et pourrait redevenir légèrement positif en 2007 à +0,9 Mds.

Les pertes accumulées par les sociétés cotonnières au cours des trois dernières campagnes ont profondément déstabilisé la filière. L'État burkinabè a dû intervenir de façon significative pour tenter d'enrayer la détérioration de la situation financière de la principale société cotonnière et assainir le circuit de financement des campagnes. Fin 2006, la Sofitex se trouvait dans l'incapacité de rembourser aux banques du *pool* national la totalité des crédits de campagne 2005-2006 ; en réponse, les banques refusaient d'apporter les financements nécessaires à la campagne 2006-2007. Cette déstabilisation du

circuit de financement traditionnellement utilisé par la filière a retardé le paiement des producteurs de coton graine par la Sofitex. La recapitalisation de la Sofitex a été décidée dans ce contexte afin de pouvoir régler ces arriérés de paiement et permettre le financement de la nouvelle campagne. Le besoin en recapitalisation tel qu'évalué par la Banque mondiale s'élève à 38 Mds FCFA (1,1 % du PIB). Cette recapitalisation est, à ce stade entièrement assurée par l'État car l'UNPCB et Dagriss, les deux autres actionnaires significatifs de la Sofitex, n'ont pas été en mesure de suivre cette recapitalisation¹¹, respectivement par manque de moyens et pour des raisons liées à la réorganisation de Dagriss. Par ailleurs, l'État a dû apporter sa garantie sur les 44 Mds de prêts (1,4 % du PIB) engageant la Sofitex auprès des banques au titre de la campagne 2005-2006.

Il est probable que des erreurs de gestion, voire des problèmes de gouvernance, expliquent une partie des pertes de certaines sociétés cotonnières. Il reste néanmoins que l'importance des pertes accumulées depuis trois ans ne peuvent pas résulter uniquement de défaillances de gestion et doivent aussi s'analyser au regard de la forte chute des cours en FCFA du coton fibre.

Tableau 2. Conditions de production et de commercialisation du coton fibre dans les trois sociétés cotonnières

		SOFITEX			SOCOMA		FASO COTON	
		2004/2005	2005/2006	2006/2007	2004/2005	2005/2006	2004/2005	2005/2006
Collecte de coton graine	Tonne	515 575	601 754		72 497	70 604	44 137	41 136
Production de coton fibre	Tonne	214 840	253 850		27 847	29 462	18 267	17 058
Coût de revient fibre	FCFA/kg	677	678	640	769	775	572	575
Prix de vente fibre	FCFA/kg	582	633	600	554	631	562	628
Bénéfices unitaires	FCFA/kg	- 95	- 45	- 40	- 215	- 144	- 10	53

¹⁰ Union nationale des producteurs de coton du Burkina

¹¹ Le capital de la Sofitex se répartit comme suit : État, 35% ; UNPCB, 34% ; Dagriss, 30% ; BICIA-B, 0,5% et BIB, 0,5%.

1.3.2 Depuis trois ans, l'appréciation de l'euro et la chute des cours du coton en dollars sont deux composantes de la déstabilisation financière de la filière

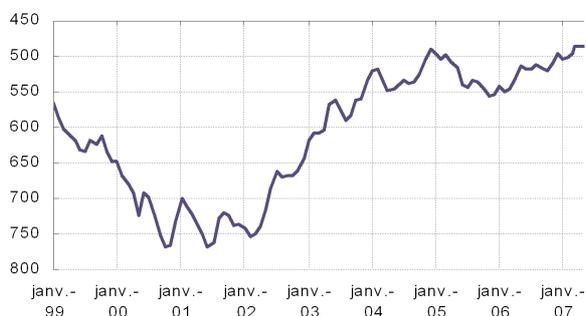
À la Sofitex, le prix de vente du kilo de coton fibre n'a couvert qu'entre 85 et 94 % du coût de revient unitaire au cours des trois dernières campagnes. Cette réduction du prix de vente en dessous du coût de revient est également observée à la Socoma.

Le prix de vente unitaire en FCFA des sociétés cotonnières a été doublement affecté, d'une part du fait de la baisse des cours du coton en USD sur les marchés internationaux, et d'autre part du fait de l'appréciation de l'euro face au dollar. Cette appréciation n'est certes pas nouvelle : elle débute au premier trimestre 2002, est provisoirement enrayée en 2005 et reprend de la vigueur depuis le début de 2006 (graphique 4). Cependant, dans une première phase, de début 2002 à début 2004, cette appréciation n'a pas eu de conséquences graves sur le prix de la fibre en FCFA dans la

mesure où celui-ci augmentait en USD ; la hausse du cours en FCFA a simplement été plus lente que celle en USD pendant cette période. Depuis fin 2003 au contraire, la forte baisse puis la stabilisation du cours en USD se sont ajoutées à l'appréciation de l'euro pour donner lieu à une réduction encore plus marquée des cours en FCFA. Au total, entre janvier 2001 et mars 2007, le prix de la fibre a baissé de 8 % en USD et de 36 % en FCFA (graphique 5).

En USD, le prix du coton-fibre sur les marchés internationaux pour les trois dernières campagnes est relativement stable et beaucoup plus élevé que ce qu'il était lors des campagnes 2001-02 et 2002-03, deux campagnes au cours desquelles la filière était excédentaire. *A contrario*, en FCFA, le prix est aujourd'hui beaucoup plus faible que ce qu'il était en moyenne au cours des campagnes 2001-02 et 2002-03. Depuis trois ans, l'appréciation de l'euro a joué un rôle dans la fragilisation de la filière que ne compensait plus une hausse des cours internationaux (graphiques 6 et 7). À titre d'exemple, aux conditions technico-économiques de la

Graphique 4. Taux de change du FCFA en USD



Sources : Ecowin, calculs REC.

Graphique 5. Prix de la fibre en USD et en FCFA (100 = janvier 2001)

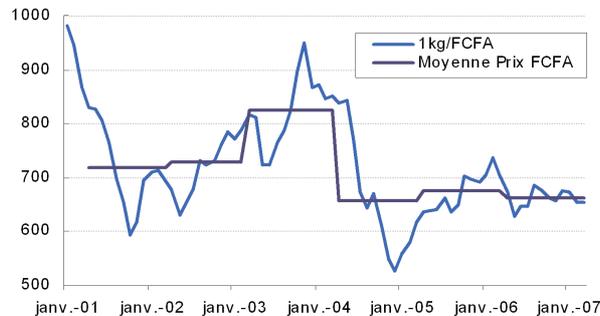


Graphique 6. Prix du kilo de coton (indice A cotlook) en USD et prix moyen en USD au cours des campagnes cotonnières (d'avril à mars)



Sources : Ecowin, calculs REC.

Graphique 7. Prix du kilo de coton (indice A cotlook) en FCFA et prix moyen en FCFA au cours des campagnes cotonnières



campagne 2006-07, la Sofitex a déterminé le taux de change qui aurait permis d'équilibrer son activité à 1,20. La commercialisation de son coton fibre s'est réalisée au taux moyen de 1,30.

Dans ce système de contraintes macroéconomiques, la filière doit s'organiser pour diminuer les coûts unitaires de la production de coton fibre, par exemple en introduisant puis en généralisant la culture du coton biotechnologique. Mais, même si le Burkina Faso ne semble pas réticent outre mesure à cette solution technique, la généralisation du coton génétiquement modifié (GM) prendra nécessairement du temps (de 4 à 5 ans, selon certains spécialistes) et ne permettra probablement pas à elle seule de générer l'ensemble des réductions de coûts nécessaires (les semences GM permettent d'économiser sur les pesticides mais coûtent plus cher que les semences actuellement utilisées).

A terme, étant donné le potentiel d'appréciation de l'euro en raison des déséquilibres extérieurs américains et de l'inéluctable ajustement des politiques de change asiatiques (qui freinent aujourd'hui la dépréciation du dollar) et sachant qu'une hausse significative des cours mondiaux de la fibre en USD est peu probable compte tenu de l'arrivée d'acteurs majeurs sur le marché mondial (Inde, Pakistan, éventuellement Brésil) et de l'augmentation des rendements à l'hectare que certains de ces acteurs obtiennent avec l'introduction du coton GM, la filière cotonnière du burkinabé apparaît menacée. Sans ajustement en terme nominal, le risque est d'assister à la poursuite de l'ajustement en termes réels - rendu inévitable par la dégradation des termes de l'échange - et donc à la fragilisation continue des sociétés cotonnières et des acteurs qui lui sont liés.

1.3.3 Le système de prix payé au producteur et la réaction des producteurs à la variation du prix ont contribué à amplifier les problèmes découlant de la faiblesse du prix de la fibre en FCFA

Le prix-plancher du coton graine que les sociétés cotonnières s'engagent à payer aux producteurs au terme des campagnes a connu une baisse constante au cours des dernières années (graphique 8) : la baisse a atteint 31 % depuis la campagne 2004-2005 et 12 % entre la campagne

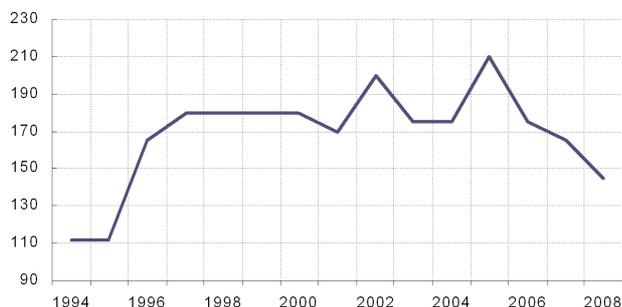
2006-2007 et 2007-2008. Compte tenu de la formule de calcul du prix-plancher, cette évolution n'est autre que la répercussion, même partielle et retardée, de la baisse du prix du coton fibre payé aux producteurs cotonniers¹². De fait, elle engendre une dégradation très rapide du pouvoir d'achat des producteurs cotonniers : l'indice des prix aux producteurs rapporté à l'indice des prix à la consommation en zone rurale devrait ainsi diminuer de 48 % entre 2005 et 2008.

Il faut noter que la baisse ou la stagnation du prix-plancher a, jusqu'ici, peu influencé les volumes de production. Les années correspondant à une baisse ou une stagnation du prix du coton graine, les surfaces mises en culture ainsi que les volumes de production continuent en effet à croître (à l'exception de la campagne 2006-07 en raison d'une chute du rendement à l'hectare découlant d'un choc pluviométrique). En 2001, 2003 et 2006, l'accroissement des volumes produits malgré la baisse des prix révèle la volonté des producteurs de compenser l'effet négatif de la baisse de leur recette unitaire sur leur recette totale par l'accroissement des quantités produites : les sociétés cotonnières sont de toute façon dans l'obligation de leur acheter les volumes produits.

Cette stratégie montre probablement le statut particulier que les producteurs attribuent implicitement au coton dans leurs arbitrages économiques : il s'agit pour eux de maintenir leur principale source de revenu monétaire malgré le caractère désincitatif de la baisse des prix. Cette stratégie a probablement été un facteur de déstabilisation de la filière : dans un contexte de baisse des cours en FCFA et de pertes sur chaque kilo de coton fibre vendu, les sociétés cotonnières comme les banques qui les financent ont intérêt à limiter les volumes de production de coton fibre ; à l'inverse, pour préserver leurs revenus monétaires, en dépit de la baisse du prix du coton graine, les producteurs tendent à accroître leurs volumes de production que les sociétés cotonnières sont tenus de leur acheter en totalité. Il semble ainsi que les principes d'organisation de la filière,

¹² Le prix-plancher payé aux producteurs est fonction du prix de la fibre mesuré à partir de l'indice cotlook (Far east). Cette formule permet de lier le prix du coton graine à l'évolution des cours mondiaux de coton fibre. Cette liaison est cependant fortement lissée puisqu'elle s'effectue sur un intervalle de sept années. Le prix-plancher est en effet calculé à partir de la moyenne arithmétique des prix de la fibre en FCFA observés ou prévus pour chacune des sept campagnes (quatre moyennes observées et trois prévues). La réforme du mode de calcul du prix-plancher réduira à cinq le nombre d'années servant de base au calcul du prix moyen de la fibre afin de rapprocher le prix interne du prix international.

Graphique 8. Prix-plancher du coton graine (en FCFA)



Source : Ministère de l'agriculture et UNPCB

Note : les années correspondent à la fin de campagne (ex : 2007 correspond à la campagne 2006/2007).

dont l'un des succès est la croissance rapide de la production cotonnière au cours des dernières années, amplifient aujourd'hui la crise financière découlant de la faiblesse des cours en FCFA.

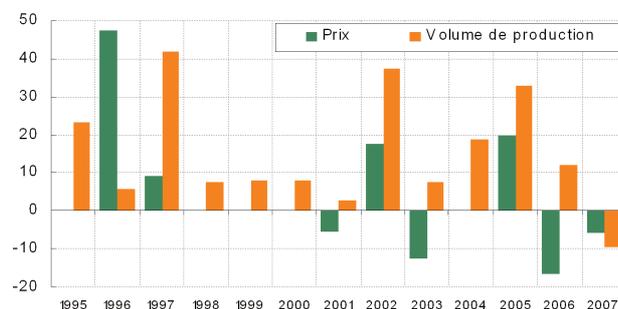
Plusieurs éléments indiquent néanmoins que la campagne 2007-08 pourrait conduire à une réduction des volumes produits qui ne résulterait pas, contrairement à la campagne 2006-07¹³, d'un choc pluviométrique mais de la réduction des surfaces mises en culture. La baisse du prix-plancher récemment annoncée (de 165 à 145 FCFA/kg) se combine avec une augmentation importante du prix des intrants (pesticides, engrais) qui va réduire significativement le revenu unitaire des producteurs. Selon les estimations de l'organisation des producteurs (l'UNPCB), le revenu moyen généré par la production de coton graine serait même négatif pour la campagne 2007-08 (Tableau 3).

Tableau 3. Revenu unitaire moyen des producteurs pour la campagne 2007-2008 (en FCFA)

Rendement moyen à l'hectare (en Kg)	1 080
Prix du kilo de coton graine	145
Recette à l'hectare	156 600
Coût de production à l'hectare	187 830
Revenu net par hectare	- 31 230

Source : UNPCB.

Graphique 9. Variation du prix et du volume de production (en %)



Même s'il faut prendre les chiffres de l'UNPCB avec prudence, il est en revanche certain que le système d'incitations à partir duquel les producteurs réalisent leurs arbitrages est en train d'évoluer rapidement : ajustement du prix du coton graine sur les prix déprimés du coton fibre exprimés en FCFA ; hausse du prix des intrants ; retards du paiement des « queues de campagne » par la Sofitex, qui remettent ainsi en cause l'un des fondements du système d'incitation, c'est-à-dire la garantie d'un revenu futur à fréquence fixe.

¹³ Avec les réserves émises auparavant.

1.4 Les perspectives de la croissance

La crise de la filière cotonnière n'a pas entraîné à ce stade de ralentissement de la croissance du PIB. Cette situation, en apparence paradoxale, s'explique probablement par la croissance continue des volumes de production de coton graine malgré la baisse du prix-plancher, les producteurs cherchant ainsi à maintenir leur revenu total malgré la baisse de leur revenu unitaire. Il est possible que cette situation évolue à partir de 2007 pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la production de coton graine a connu cette année une chute importante (-11 %). Combinée à la baisse du prix-plancher, cela devrait se traduire par une baisse de l'ordre de 16 % du chiffre d'affaires consolidé des producteurs alors que le prix de leurs intrants a augmenté suite à l'appréciation des hydrocarbures. Leurs revenus tirés de la campagne 2006-07 seront donc en diminution sensible par rapport à la campagne précédente. Par ailleurs, pour la campagne 2007-08, une baisse de la surface cultivée n'est pas à exclure en raison de la baisse du prix-plancher combinée à la poursuite de la hausse du coût des intrants. Au total, l'année en cours et l'année à venir pourraient marquer des ruptures importantes sur le plan des revenus générés par la culture cotonnière. Les effets multiplicateurs de ces revenus sur l'économie rurale aggraveraient encore l'impact d'une telle baisse.

Plusieurs forces de rappel susceptibles de limiter les effets d'une réduction de l'activité cotonnière sur le PIB existent néanmoins. Les conclusions des études économétriques

visant à expliquer la croissance burkinabè insistent sur l'importance des flux de financement transférés par les bailleurs de fonds et les populations émigrées dans le soutien à la croissance (en plus de variables telles que l'évolution des termes de l'échange et la pluviométrie)¹⁴. Le maintien de flux d'aide au développement de l'ordre de 10 % du PIB et leurs effets induits rendent peu probable un choc de croissance de grande envergure suite aux effets de diffusion de la crise cotonnière sur le PIB.

Au total, si un choc de grande envergure semble exclu, les prévisions de croissance du FMI pour les années 2007 et 2008 (respectivement 6,5 et 6,3 %), fondées sur une campagne cotonnière estimée à 815 000 tonnes en 2006-2007, apparaissent aujourd'hui irréalistes. La baisse de la production cotonnière enregistrée au cours de la campagne 2006-2007 pour des raisons liées à la pluviométrie pourrait se poursuivre lors de la campagne 2007-2008 en raison de la baisse des surfaces cultivées suite à l'ajustement du prix payé aux producteurs. Ainsi, une perte de 1 à 2 points de croissance par rapport à la tendance moyenne observée depuis 2000 semble aujourd'hui être une hypothèse raisonnable. Une telle hypothèse ramènerait la croissance dans un intervalle de 4,5 à 5,5 % en 2007 et 2008. C'est à partir de la moyenne de cet intervalle que ce rapport propose des simulations de dynamique de la dette publique et externe alternatives à celles proposées par le DSA du FMI.

Encadré 1. L'impact d'un choc de la filière coton sur le PIB burkinabè

I Trois impacts sur l'économie burkinabè

Alors que la production de coton ne représente en fin de compte que 5% du PIB burkinabè, il est nécessaire, pour étudier l'impact d'un choc de production de coton sur l'économie du pays, de considérer trois aspects : l'impact vertical, sur la filière elle-même, en amont (intrants, financement) et en aval (transports, transformation, produits dérivés) ; l'impact horizontal, sur les filières parallèles, cultures complémentaires ou supplémentaires ; et enfin l'impact sur la consommation en zone rurale, dont la composante formelle risque d'être douloureusement affectée par le choc de revenus monétaires des agriculteurs.

¹⁴ G. Chambas, J-L. Combes, P. Guillaumont, S. Guillaumont et B. Laporte (1999), « Burkina Faso : les facteurs de croissance à long terme », *Rapport de l'OCDE*, programme de recherche sur l'Afrique émergente.

1. Depuis 1995, un régime de croissance lié à la production cotonnière

1.1 L'étude de l'impact vertical est compliquée par la présence d'effets de seuil dans le processus de décision du niveau de production, qui s'ajoutent à une très forte dépendance de celui-ci aux anticipations et aux croyances des agents. Pour schématiser, la filière repose sur la confiance mutuelle de trois agents : le groupement de producteurs, la société cotonnière et les banques. Or, il semble que le prix payé au producteur en 2007, résultat du nouveau calcul mis en place en 2002, laisse les producteurs déficitaires ; par ailleurs, le retrait de certaines banques du pool de financement de la campagne passée, qui a obligé l'intervention de l'État malgré la désapprobation de la Banque mondiale et du FMI, montre les craintes des investisseurs quant à la viabilité du secteur ; enfin, les sociétés cotonnières, et en particulier la Sofitex, manifestent leur crainte que les intrants soient détournés par les producteurs vers d'autres cultures. Cette crise de confiance triangulaire pourrait être à l'origine d'un choc de grande ampleur sur le volume de la filière et sur les secteurs qui en dépendent.

1.2 Plus ou moins consciemment, les acteurs principaux (groupements de producteurs, sociétés cotonnières, banques) de la filière cherchent donc des alternatives à la production du coton et étudient d'éventuelles complémentarités (par exemple avec la culture du maïs). Ces complémentarités résultent notamment de l'utilisation du matériel et des intrants (pesticides et engrais), financés pour la culture du coton, dans d'autres filières. Le nombre élevé des alternatives proposées démontre malheureusement que le pays ne dispose d'aucune filière dont la structuration paraisse possible à court ou moyen terme. L'impact horizontal d'un choc de la production de coton serait ainsi double : des cultures complémentaires bien identifiées subiraient un choc corrélé, et les agriculteurs ne disposeraient pas à court ou moyen terme d'une culture qui remplacerait celle du coton. Enfin, les banques en surliquidité ne trouvent pas d'investissements de remplacement.

1.3 Enfin, une « informalisation » de l'économie rurale, conséquence de la déstructuration de la seule filière qui permet aux paysans de réaliser des revenus monétaires, aurait un effet en chaîne dans les campagnes burkinabè : les biens de consommation qui ne sont pas produits sur place ne pourraient plus être achetés, et nous assisterions à un enclavement commercial des campagnes.

II Trois méthodes possibles pour mesurer ces impacts

2.1 En équilibre général. Comme nous le constatons, un choc sur la filière coton aurait des répercussions multiples dans le reste de l'économie, sans compter que les effets que nous venons de décrire ne sont que les effets de premier ordre. Prendre en compte les répercussions en chaîne dans l'ensemble de l'économie d'un tel choc nécessiterait de construire la matrice de comptabilité sociale du Burkina Faso, entreprise compliquée et hasardeuse en raison du manque de fiabilité et de disponibilité des données statistiques. Cette solution ne paraît donc pas réalisable, et d'autant moins dans le cadre limité de ce travail.

2.2 En équilibre partiel. Sans aller jusqu'à fournir le tableau emploi-ressources du Burkina Faso, nous pourrions envisager de nous limiter aux effets de premier ordre d'un tel choc sur l'économie du pays. Dans ce cadre, deux méthodologies paraissent envisageables : d'une part une modélisation comportementale du secteur coton, en y incluant les filières qui seraient directement concernées par ce choc de production de coton, et d'autre part des mesures statistiques du degré de causalité des variations de production cotonnière sur le niveau d'activité des mêmes filières.

2.2.1 Une étude succincte des liens statistiques de la filière coton avec les secteurs qui lui sont liés n'a pas donné les résultats escomptés. L'impact horizontal ne peut être étudié sur la base des statistiques disponibles, qui sont de piètre qualité. L'impact sur l'économie rurale ne peut pas non plus être prédit, d'une part parce que les revenus des producteurs de coton semblent bien mal décrits par les statistiques disponibles, d'autre part parce que leurs choix de consommation spécifiques ne sont pas décrits dans celles-ci. Enfin, même le calcul de l'impact vertical est hasardeux : l'exemple du changement de politique publique en 2002 démontre l'impossibilité de prévoir la réponse des acteurs du secteur à un changement d'institutions (ici la dérégulation des prix payés aux producteurs) sur la base de données historiques.

2.2.2 La seule méthodologie qui paraisse donc raisonnable à la suite de notre étude est l'analyse comportementale : sur le constat des mécanismes économiques à l'œuvre dans les régions de production cotonnière et dans la filière elle-même, et sans avoir l'ambition de boucler le modèle envisagé, nous pouvons modéliser la réponse des différents agents concernés à un choc dans la filière. Le volume de production est déterminé par le prix payé au producteur, qui est lui-même le résultat du processus automatisé de répercussion des prix internationaux.

1. Depuis 1995, un régime de croissance lié à la production cotonnière

La fonction de coûts et la fonction de production des sociétés cotonnières étant connues, la donnée des prix et des quantités permet de prédire la réponse de celles-ci au choc, et, par suite, la réaction des banques et des acteurs de la filière.

Même si les statistiques ne nous permettent pas de modéliser avec fiabilité l'impact d'un choc de production de coton sur les filières agricoles complémentaires et alternatives, il est possible de se faire une idée suffisamment précise de ce que pourrait être le comportement des agriculteurs ; de plus, le manque à gagner en termes de revenus pour ceux-ci est facile à prédire. La consommation dans les régions concernées serait donc affectée, notamment à la période de la récolte. Dans ces conditions, il est possible de prédire, avec un degré plus ou moins grand de précision, les principales restructurations commerciales à attendre. De cette manière, nous aurions effectivement une évaluation – en ordre de grandeur – de l'impact d'un choc de la production cotonnière sur le PIB burkinabè.

2. Un impact sur le secteur bancaire difficile à quantifier faute de données actualisées

Ce travail n'a pas permis d'évaluer précisément la situation du système bancaire burkinabè. Les dernières données publiées par la BCEAO quant à la situation actuelle du système bancaire portent sur l'année 2004 et il n'a pas été possible d'obtenir des informations plus récentes. Il est acquis néanmoins que le caractère dégradé de la situation financière des sociétés cotonnières a un impact important sur l'état du système bancaire car la Sofitex n'a pas remboursé l'intégralité des ressources levées pour le financement des précédentes

campagnes. Un élément de certitude est que la BIB et la BACB connaissent aujourd'hui des tensions de liquidité importantes. Pour autant, ces tensions n'auraient pas affecté leur capitalisation car les intérêts des prêts continuent à leur être payés aux échéances prévues. Par ailleurs, les créances sur la Sofitex n'ont pas été déclassées et sont toujours considérées comme performantes grâce à la garantie de l'État. Malgré cela, le taux de prêts non performants aurait augmenté pour atteindre 14 % en mars 2007 (provisionnés à 74 %).

Encadré 2. Le financement de la filière coton

Le financement de la filière cotonnière par les banques au Burkina Faso s'opère en deux étapes : le financement de la récolte (dit « financement de la campagne ») et le financement des intrants. Les maturités de ces crédits sont courts (inférieurs à deux ans), et les taux d'intérêts sont élevés (9,5 %).

La Banque agricole et commerciale du Burkina (BACB) est l'organisme qui finance l'achat des intrants par la Sofitex, qui les achemine ensuite aux Groupements de producteurs (GPC). Ce crédit sera remboursé par la Sofitex à la BACB, mécaniquement, par un prélèvement automatique sur l'achat de la production aux GPC.

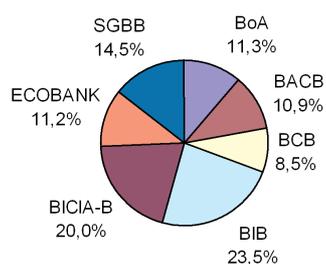
Le financement de la campagne provient de deux pools bancaires, le pool national (dont le chef de file est la Banque internationale du Burkina, BIB, et qui comprend la BACB, la Bank of Africa, et, jusqu'à la dernière campagne, la Banque internationale pour le commerce, l'industrie et l'agriculture du Burkina, ou BICIA-B, filiale de la BNP, ainsi que la Société générale de banques au Burkina, ou SGBB) et le pool *off shore* des banques internationales (dont le chef de file est HSBC). À titre indicatif, pour le financement de la campagne 2006-2007, le pool national a été sollicité à hauteur de 80 Mds de FCFA.

Trois effets de cette situation témoignent des liens très forts qui unissent le secteur bancaire du Burkina Faso avec la filière cotonnière :

- suite à la défection de la BICIA-B et de la SGBB pour le financement de la campagne 2006-2007, le pool national n'a pu y contribuer qu'à hauteur de 60 Mds de FCFA, sans que le pool *off shore* n'ait souhaité s'engager à hauteur des 20 Mds de FCFA supplémentaires nécessaires. Il faut mentionner que la
- BICIA-B et la SGBB expliquent leur décision par certains éléments de gestion du pool national par la BIB, et pas uniquement par leur analyse de la situation de la filière ;
- l'État a dû garantir à hauteur de 44 Mds de FCFA les crédits bancaires qui avaient été consentis lors de la campagne précédente, afin d'inciter les banques à financer la campagne actuelle (ce qui n'a pas empêché la défection de la SGBB et de la BICIA-B) ;

- la Sofitex est en cours de recapitalisation et, *de facto*, c'est pour le moment l'État qui a recapitalisé l'ensemble de l'entreprise cotonnière : sa part, à hauteur de 35 % du capital, une avance pour la part des producteurs, à hauteur de 34 % du capital, et enfin la part de Dagrès, à hauteur de 30 % du capital, prise en portage par l'État dans l'attente d'un repreneur.

Graphique 10. Répartition de l'actif bancaire burkinabè (en %)



Source : BCEAO.

Aujourd'hui, les perspectives de diversification de l'actif bancaire demeurent limitées en dehors du secteur minier, du BTP et de quelques entreprises agro-alimentaires. Sur ce plan, les deux principales banques à capitaux français sont clairement dans une stratégie visant à réduire leur exposition sur la filière cotonnière. En particulier, la SGBB fait le choix de diversifier à l'international une partie de son risque en cherchant à financer les investissements d'Onatel, opérateur de téléphonie mobile qui, lors de sa privatisation, a été racheté par une entreprise marocaine au capital de laquelle se trouve le groupe Vivendi.

3. L'équilibre des finances publiques est très dépendant des conditions de financement des bailleurs de fonds

3.1 L'étroitesse de la base fiscale devrait rester la première source de vulnérabilité de l'exécution budgétaire

La faiblesse des recettes budgétaires et de la base fiscale exerce une contrainte importante sur l'exécution budgétaire : les recettes représentaient, à la fin 2006, 12,4 % du PIB. Selon la comptabilité nationale, 44 % de ces recettes provient des taxes sur le commerce international, composées en particulier de 40 % de recettes douanières, 30 % des taxes sur les biens et services et 20 % de l'impôt sur le revenu.

Il faut mettre ce niveau de recettes en perspective : il est très faible à l'échelle de la région, et même à l'échelle de l'ensemble du continent. Dans la région, seuls le Libéria et le Niger ont des taux inférieurs. La moyenne de la zone UEMOA est à 16,9 % du PIB, et sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, on atteint 26,2 %. De plus, malgré la stratégie volontariste du gouvernement en matière de réforme des finances publiques, les marges de manœuvre apparaissent assez limitées. Le secteur formel de l'économie étant *de facto* peu structuré, le nombre d'entreprises soumises à une fiscalité adaptée est très limité. Le « secteur informel » est quant à lui soumis à une taxe forfaitaire¹⁵ : les possibilités d'élargir l'assiette fiscale à ce secteur paraissent limitées à court terme.

Il est souvent question de la fiscalisation du secteur agricole, qui représente 32 % de l'économie burkinabè. L'élargissement de l'assiette fiscale au secteur agricole sera néanmoins difficile, même si des modes de fiscalisation alternatifs sont envisagés : notamment, il est parfois question d'une décentralisation des responsabilités de la recette, directement ou indirectement sous la forme d'une participation locale aux investissements. Les cultures vivrières sont très peu organisées ; plusieurs tentatives de

structuration des exportations agricoles n'ont à ce jour pas été concluantes, bien que la filière des fruits et légumes soit un motif d'espérances pour le gouvernement. L'élevage pourrait aussi s'organiser en filière, mais toute une politique de structuration reste à inventer. Les cultures de rente (30 % de la production agricole en valeur) sont très structurantes pour le monde rural, et sont déjà fiscalisées ; mais le secteur du coton n'est plus une source de recettes depuis la crise qui frappe la filière puisque les sociétés cotonnières sont structurellement déficitaires. En revanche, sans qu'il soit possible à ce stade de faire des pronostics chiffrés, l'industrie minière (or et zinc), actuellement inexistante, pourrait être la source de recettes publiques non négligeables¹⁶.

La dernière lettre d'intention du gouvernement, définie dans le cadre de l'établissement d'une nouvelle FRPC avec le FMI, prévoit d'importantes réformes en matière de finances publiques. Ces réformes concernent en particulier le circuit de la recette et fixent des objectifs de réalisation importants : le programme envisage notamment la mise en place, dès 2007, d'un circuit informatique intégré pour le processus douanier ; la réforme du code des impôts entraînera la réduction du nombre d'exemptions fiscales ; et enfin la simplification du processus budgétaire (limitation des cas de régies d'avances et des avances de trésorerie, intégration du circuit des recettes, renforcement des contrôles) est prévue.

¹⁵ C'est d'ailleurs par cette taxe forfaitaire que les autorités définissent le « secteur informel » au Burkina Faso.

¹⁶ Sous réserve des termes des accords liés à l'investissement minier pour les sociétés étrangères.

La possibilité de lever de nouvelles recettes a été le point d'achoppement des négociations menées en début d'année entre les autorités burkinabès et le FMI. Sur la base de recettes budgétaires de 12,4 % du PIB en 2006, le FMI prévoit dans le cadre de la FRPC une augmentation des recettes de 20 % à horizon 2010. Les recettes budgétaires représenteraient ainsi 14,9 % du PIB à cette date. Nous proposons un scénario plus conservateur dont l'objectif n'est pas tant de prévoir les recettes futures que de mettre en perspective la situation constatée au cours de la mission : une baisse des recettes budgétaires nous apparaît en

effet probable cette année en raison des répercussions de la crise cotonnière sur les quelques secteurs fiscalisés de l'économie burkinabè (sociétés cotonnières, huileries et entreprises de transport au premier chef et, dans un deuxième temps, brasseries, tabac et commerce). Ce scénario repose également sur la tendance récente qui ne révèle pas d'augmentation des recettes fiscales : passage de 11,8 % du PIB en 2004 à 11,5 % du PIB en 2006. Sur cette base, nous envisageons la possibilité que les recettes budgétaires diminuent de 12,4 à 12 % du PIB entre 2006 et 2007 et se stabilisent ensuite à ce niveau jusqu'en 2010¹⁷.

3.2 L'augmentation conséquente des dépenses publiques observée en 2006 devrait rester un phénomène ponctuel

En 2006, les dépenses courantes représentaient le même montant que les recettes budgétaires (12,2 % du PIB), l'État ayant un budget d'investissement du même ordre de grandeur (11,4 % du PIB). De ce dernier, très peu nombreuses sont les dépenses sur lesquelles on pourrait revenir facilement et sans conséquences sociales importantes.

Les dépenses courantes ont connu une nette progression en 2006 (+10,3 % par rapport à 2005), notamment du fait de l'augmentation importante des transferts courants. Cette augmentation a un caractère ponctuel, et les dépenses courantes semblent devoir se stabiliser en proportion du PIB à un niveau légèrement supérieur au niveau de 2006 (le recrutement envisagé de 3000 professeurs est l'un des facteurs explicatifs de notre hypothèse). Par ailleurs, des retards d'avancement, et donc des arriérés accumulés sur les trois dernières années, ont été comblés au début de cette année, financés par une partie du produit de la privatisation de Onatel. Il ne semble pas que les dépenses courantes soient un facteur d'instabilité des agrégats budgétaires, d'autant que les procédures de suivi de celles-ci ont été améliorées au cours des dernières années, notamment par leur intégration informatique, accompagnée d'une déconcentration des ordonnancements.

Les dépenses en capital ont, elles aussi, enregistré une nette progression en 2006 (+7,5 % par rapport à 2005, ce qui correspond à des dépenses imprévues au deuxième

semestre 2006). La politique d'investissement public de l'État burkinabè semble menée dans un cadre bien organisé : le réseau routier est plutôt en bon état, la voirie est propre dans la capitale (les services d'évacuation des ordures sont privés) et l'insalubrité de certaines zones paraît contenue ; l'électricité constitue d'ailleurs une exception à l'échelle de la région, par sa qualité et sa régularité. Ces réalisations n'ont pas remis en question la stabilité du niveau des investissements publics en proportion du PIB au cours des dernières années. Malgré l'importance des investissements exigés pour améliorer les infrastructures publiques dans le contexte d'une très grande pauvreté, d'un accès à l'eau potable inégal et de trop faibles moyens liés à l'éducation et à la santé, un dérapage des dépenses par rapport à celles prévues dans le cadre du Plan d'Investissements Publics paraît improbable. Du reste, le FMI envisage plutôt une baisse sensible des dépenses d'investissement au cours des prochaines années. Les dépenses en capital pourraient d'ailleurs constituer une variable d'ajustement dans le cas où les autorités auraient à démontrer plus de rigueur en matière de contrôle de leurs déficits budgétaires.

¹⁷ Ce scénario ne tient pas compte des possibles ressources fiscales qui proviendraient du développement du secteur minier dans lequel un certain nombre de projets d'investissement sont aujourd'hui amorcés. À ce jour, les recettes fiscales générées par le secteur minier sont nulles et ne sont donc pas intégrées à nos projections.

L'exécution des dépenses publiques a fait l'objet de plusieurs réformes visant à en augmenter la qualité, dans le cadre du programme national de lutte contre la pauvreté. La réforme de la passation des marchés publics est intervenue en 2003. La pauvreté rurale est d'une ampleur telle que le combat contre celle-ci paraît difficile à remporter s'il n'est pas mené par des acteurs capables d'identifier spécifiquement des besoins locaux : l'État s'est placé dans un processus de décentralisation (communalisation du Burkina Faso après les élections municipales de 2006) qui marque la nouvelle volonté du ministère des Finances et du Budget d'impliquer les responsables locaux dans la lutte contre la pauvreté. Le gouvernement a mis en place une

Cour des comptes pour compléter le contrôle législatif de l'exécution budgétaire et a inscrit les investissements dans des programmes pluriannuels, le Cadre budgétaire à moyen-terme, et la Stratégie de renforcement des finances publiques. Globalement, le circuit de la dépense semble aujourd'hui fonctionner de manière satisfaisante et ne paraît pas de nature à remettre en question en tant que telle la stabilité budgétaire du pays.

Le FMI table sur une légère réduction de la dépense publique à horizon 2010. Nous envisageons plutôt une stabilisation du niveau actuel des dépenses publiques à 24,4 % du PIB.

3.3 L'importance des déficits budgétaires traduit les difficultés auxquelles l'État fera face pour maintenir son endettement sur une trajectoire soutenable

Les déficits budgétaires burkinabès se sont sensiblement creusés entre 2004 et 2006 et devraient continuer à se dégrader en 2007, selon les projections du FMI (graphiques 11 et 12). Les hypothèses du FMI prévoient en revanche une réduction du déficit budgétaire (hors dons) de 11,3 % du PIB en 2007 à 8,7 % en 2010. Au regard de la dégradation récente du déficit budgétaire et des difficultés que l'É-

tat burkinabè rencontrera dans les années à venir pour élargir sa base fiscale, ces hypothèses paraissent optimistes. Sur la base d'un corps d'hypothèses plus conservateur que celui du FMI, notamment sur le plan des perspectives de recettes, nous proposons un scénario alternatif où le déficit hors dons se stabiliserait à 13 % du PIB (soit 8 % du PIB dons inclus).

Encadré 3. La privatisation d'Onatel a permis de financer une partie des pertes de la filière cotonnière

La privatisation d'Onatel, vendue en 2007, a apporté l'équivalent de 5,5 % du PIB, immédiatement affecté sur plusieurs postes :

- le règlement des arriérés d'avancement des fonctionnaires ;
- le règlement des arriérés de crédit de TVA ;
- le déménagement de la caserne centrale de Ouagadougou, d'où étaient originaires les troubles de décembre 2006 ;
- la garantie du financement de la campagne cotonnière (1,5 % du PIB de passif contingent) ;
- et surtout la recapitalisation de la Sofitex (L'État recapitalise sa participation, pour un tiers, avance la part des producteurs et prend la part de Dagriss en portage, dans l'attente d'un repreneur).

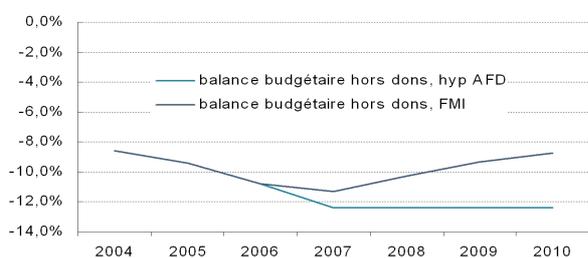
L'impact financier de cette privatisation apparaît donc pour le moment exclusivement sur l'exercice 2007. Il faut espérer que les déficits de la Sofitex ne se poursuivront pas au-delà de la campagne actuelle. Il faut aussi espérer que les fonds liés aux deux derniers postes seront rapidement libérés.

Tableau 4. Hypothèses de cadrage budgétaire (en % du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Prévisions de recettes AFD	12,8 %	12,3 %	12,4 %	12,0 %	12,0 %	12,0 %	12,0 %
Prévisions de dépenses FMI	21,4 %	21,7 %	23,2 %	24,4 %	24,4 %	24,4 %	24,4 %
Prévisions de recettes FMI	12,8 %	12,3 %	12,4 %	13,1 %	13,6 %	14,5 %	14,9 %
Prévisions de dépenses FMI	21,4 %	21,7 %	23,3 %	24,4 %	23,9 %	23,8 %	23,6 %

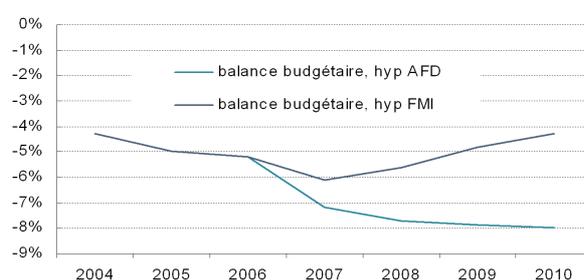
Source : FMI et AFD/REC.

Graphique 11. Balance budgétaire, hors dons (en % du PIB)



Source : FMI et AFD/REC.

Graphique 12. Balance budgétaire, dons inclus (en % du PIB)



3.4 Le rétablissement de la solvabilité de l'État burkinabè n'a pas eu d'effet sur les facteurs structurels de l'endettement public

L'analyse de la dette publique se réalise dans un contexte d'annulations récentes et importantes :

- l'initiative PPTTE renforcée, achevée en avril 2002, a permis l'annulation de 324,25 millions USD, répartis entre l'assistance intérimaire au point de décision en juillet 2002 (15 %) et l'assistance lors de l'atteinte du point d'achèvement (85 %) ;
- l'IADM a permis d'annuler, en janvier 2006, le complément de dette multilatérale éligible, qui représentait un montant de 79,3 millions USD.

L'analyse de la soutenabilité de la dette publique burkinabè

a été menée par le FMI et les résultats de cette étude ont été publiés en annexe de la demande en vue d'un accord dans le cadre de la FRPC, le 11 avril 2007, sous la forme d'un DSA. Cette analyse est essentiellement une analyse de la dette extérieure du pays, mais celle-ci n'est pas différente de l'analyse de la dette publique interne, selon le FMI, car la dette extérieure est, pour sa quasi-totalité, portée par l'administration publique et la dette domestique ne représente pas plus de 3 % du PIB en 2006. Dans la suite, nous présentons donc une analyse de la dynamique de la dette externe, qui a le même comportement que celui de la dette publique. Le scénario central du FMI repose sur les hypothèses discutées au cours de ce rapport :

Tableau 5. Hypothèses de travail pour l'analyse de la soutenabilité de la dette du Burkina Faso (en % du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Croissance du PIB									
FMI	4,7 %	8,0 %	4,6 %	7,1 %	6,4 %	6,5 %	6,3 %	6,1 %	5,8 %
AFD	4,7 %	8,0 %	4,6 %	7,1 %	6,4 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
Balance primaire									
FMI	- 2,9 %	- 2,2 %	- 3,6 %	- 4,4 %	- 4,7 %	- 5,9 %	- 5,2 %	- 4,4 %	- 3,8 %
AFD	- 2,9 %	- 2,2 %	- 3,6 %	- 4,4 %	- 4,7 %	- 7,5 %	- 7,8 %	- 8,0 %	- 8,0 %
Balance courante									
FMI	- 10,0 %	- 8,6 %	- 10,8 %	- 11,5 %	- 10,5 %	- 10,4 %	- 10,3 %	- 9,7 %	- 9,7 %
AFD	- 10,0 %	- 8,6 %	- 10,8 %	- 11,5 %	- 10,5 %	- 11,5 %	- 11,8 %	11,8 %	- 12,0 %

Source : FMI et AFD/REC.

Dans le cadre des hypothèses du FMI, les déficits courants se réduisent peu à peu avec le développement des filières d'exportation, et les déficits primaires font de même avec l'extension des sources de revenus de l'État et une réduction du niveau des dépenses publiques. Pour son scénario central, le FMI prolonge la tendance de croissance des dix dernières années et propose un taux de croissance structurel de 6 %. L'inflation est contenue à 2 %, selon le même critère his-

torique, auquel s'ajoute le critère de convergence de l'UEMOA. Ce scénario montre, après les annulations de dette qui ont découlé de l'IADM, une augmentation des ratios de dette à court et moyen termes, avant une stabilisation des ratios dans le long terme, liée à la réduction des déficits. Les hypothèses retenues, après prise en compte des différents facteurs mentionnés dans ce rapport, conduisent à une augmentation de la dette publique sensiblement plus rapide.

Tableau 6. Résultats synthétiques du scénario central du DSA et comparaison avec les seuils d'alerte

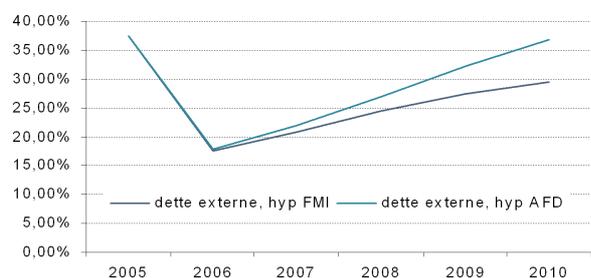
	2007	2010	2015	Seuil maximal pour le Burkina Faso établi selon le DSF (1)
Stock de dette (en VAN) en % de				
Exportations	101 %	141,20 %	160,60 %	200 %
PIB	20,70 %	29,50 %	34,20 %	50 %
Recettes budgétaires	125,30 %	156,70 %	166,80 %	300 %
Service de la dette en % de				
Exportations	3,70 %	4,40 %	6,90 %	25 %
Recettes budgétaires	4,90 %	4,40 %	4,40 %	35 %

Source : FMI.

(1) : À partir des notes de l'indice de la Banque mondiale d'évaluation des politiques et institutions (en anglais CPIA), le cadre de soutenabilité de la dette (CSD, connu en anglais par l'acronyme DSF) évalue les caractéristiques institutionnelles et la politique économique des pays faisant l'objet d'un DSA. Ces pays sont ainsi classés en trois catégories (performance forte, moyenne ou faible) auxquelles sont associés des ratios d'endettement maximal. Les pays à performance forte ont ainsi des seuils d'endettement maximum plus élevés que les pays à performance moyenne, les seuils de ces derniers étant également plus élevés que ceux des pays à performance faible. Les données du CPIA classent le Burkina Faso dans la catégorie des « pays à performance forte ».

3. L'équilibre des finances publiques est très dépendant des conditions de financement des bailleurs de fonds

Graphique 13. Projections de la dette externe (en % du PIB)

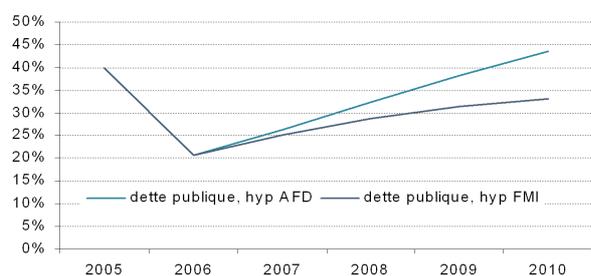


Sources : FMI et AFD/REC.

Plusieurs scénarios de stress sont examinés dans le DSA : stress sur les exports, stress sur les aides budgétaires extérieures notamment. Les critères du FMI sont simples : ils consistent à examiner les ratios d'endettement en VAN sur le PIB et sur les exports, ainsi que le ratio du service de la dette rapporté aux exports. Le fort taux de concessionnalité des dettes burkinabès limite fortement les vulnérabilités liées au service de la dette. À l'inverse, le critère d'endettement rapporté aux exportations concentre l'essentiel de la vulnérabilité de la dynamique de la dette en raison de la faiblesse de la base d'exportations burkinabès. Sous plusieurs scénarios, l'endettement en VAN crève en effet le plafond de 200 % des exports :

- scénario de stress sur le volume d'exports (indicateur volatile, au Burkina Faso, du fait de sa grande dépendance à la pluviométrie et de sa très faible diversification). Ce scénario conduit à un ratio valant 250 % dès 2015 puis stabilisé au-delà ;
- scénarios ne tenant pas compte de la volonté d'amélioration du gouvernement, fondés uniquement sur les données historiques, en moyenne sur 10 ans, ou sur les trois dernières années. Ces scénarios historiques prévoient que le ratio atteindra 300 % en 2025, sans ralentir.

Graphique 14. Projections de la dette publique (en % du PIB)



Le DSA examine aussi des scénarios d'augmentation de l'aide multilatérale et bilatérale. Ces scénarios insistent sur le fait que de telles augmentations de l'aide s'effectuent sous forme de dons et non pas de prêts pour maintenir l'endettement sur une trajectoire soutenable. En effet, si l'impact des prêts sur la croissance semble pouvoir atteindre un point de PIB pour une augmentation de l'aide représentant 10 % du PIB, on obtient en retour une situation de la dette publique qui n'est pas soutenable à moyen terme. En conclusion, le DSA annonce que le risque de crise sur la dette s'est réduit, même s'il dépend de manière critique du niveau des exportations et de la capacité de l'État à augmenter ses recettes.

Nos scénarios d'endettement prévoient une augmentation plus rapide du taux d'endettement à court terme, compte tenu de la situation du pays, qui pourrait résulter, en termes comparables à ceux de l'analyse du FMI, en une non stabilisation des ratios d'endettement à long terme. Notre scénario tient compte de manière plus forte de l'historique d'endettement du pays, mais il faut aussi tempérer notre conclusion par le sentiment partagé par les acteurs locaux que le gouvernement voudra fermement rester sous programme avec le Fonds, ce qui l'incitera fortement à réduire les déficits.

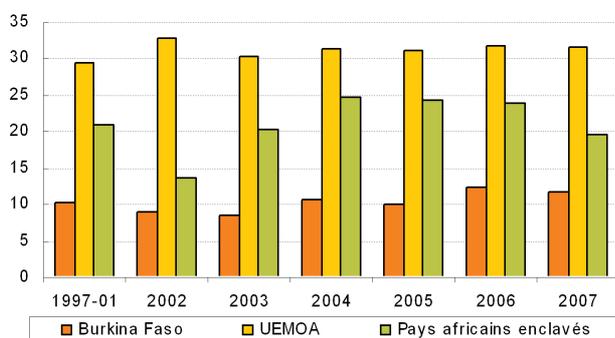
4. Un besoin de financement externe très élevé

4.1 Les faiblesses de la base d'exportation burkinabè contribuent à un déficit courant très élevé

Le besoin de financement externe du Burkina Faso est très largement influencé par la faiblesse de la base d'exportations de ce pays. Celle-ci atteint à peine 12 % du PIB, soit un niveau très nettement inférieur à ceux des pays de l'UEMOA et des pays africains disposant de dotations factorielles comparables (c'est-à-dire entrant dans la catégorie

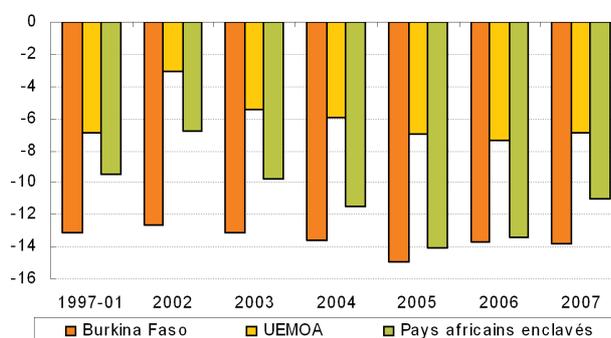
« pays géographiquement enclavés ne disposant pas de ressources énergétiques » définie par le FMI). Outre son étroitesse, la base d'exportations burkinabè est très peu diversifiée : le coton représente entre 60 et 80 % des exportations (ce dernier chiffre est tiré des statistiques miroirs de ComTrade).

Graphique 15. Exportations (en % du PIB)

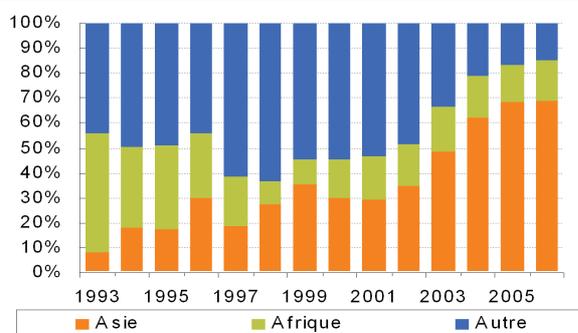


Source : FMI (Regional Economic Outlook).

Graphique 16. Soldes courants (en % du PIB)

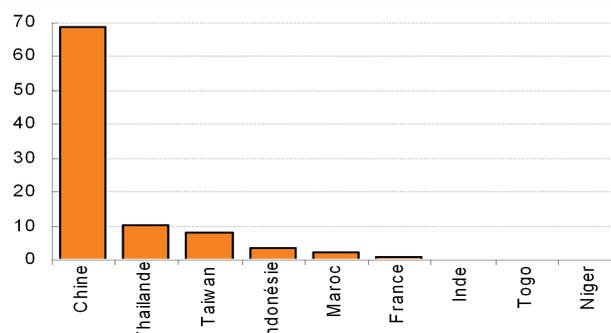


Graphique 17. Ventilation des exportations par zones géographiques (en %)



Source : FMI (DoTs).

Graphique 18. Ventilation des exportations cotonnières par zones géographiques (en %)



Source : ITC (ComTrade).

La structure géographique des exportations burkinabè a été profondément modifiée avec l'essor de la filière cotonnière observé à partir de 1995. Le

débouché asiatique représente désormais 70 % des exportations burkinabè, contre moins de 10 % en 1993.

4.2 Une dépendance très forte aux bailleurs de fonds publics

L'I-PPTE et l'IADM ont permis de réduire le besoin de financement externe (BFE) du Burkina Faso : dans les années à venir, l'amortissement de la dette externe est prévu à 0,4 % du PIB par an par le FMI (tableau 7). Dans ce cadre, le besoin de financement externe vient presque exclusivement du déficit du compte courant qui demeure en revanche très élevé : hors dons, celui-ci devrait être de l'ordre de 13 à 14 % du PIB par an au cours des trois années à venir selon le FMI, mais dépasserait facilement 15 % du PIB par an si la crise de la filière cotonnière devait se traduire par une réduction importante des exportations de coton (hypothèse d'une réduction de 20 % des volumes exportés par rapport à leurs niveaux de 2006, et compensation partielle et tardive par l'exportation d'or).

Le Burkina Faso est très dépendant des bailleurs de fonds publics pour la couverture de son BFE : les dons et les prêts concessionnels apportés par les bailleurs devraient en effet couvrir de 70 à 85 % du BFE au cours de la période 2004-09 (l'année 2007 n'étant pas significative en raison des effets comptables de l'IADM). Hormis des entrées d'IDE significatives en 2007 suite à la privatisation de l'Onatel, le FMI ne prévoit pas d'apports massifs de capitaux privés d'ici la fin de la décennie. Il est possible que cette projection minore les entrées de capitaux étrangers que l'on pourrait observer dans le domaine minier d'ici la fin

de la décennie. Il reste en revanche que l'attractivité du Burkina Faso aux yeux des investisseurs étrangers devrait rester assez limitée à horizon prévisible.

Au total, la dépendance de ce pays vis-à-vis des bailleurs de fonds publics devrait demeurer élevée à court et moyen termes. Pour maintenir la couverture de son BFE sur un mode accommodant, le Burkina Faso doit donc cultiver de bonnes relations avec les bailleurs de fonds et, en particulier, veiller à rester *on track* dans le cadre du programme FRPC conclu avec le FMI. Cet impératif n'est pas hors de portée pour l'État burkinabè, qui bénéficie d'une bonne réputation chez les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Il reste néanmoins que certains critères sur lesquels l'État s'est engagé au titre de la FRPC pourraient se révéler difficiles à remplir. C'est notamment le cas du volet budgétaire des réformes qui impose à l'État d'améliorer très significativement son exécution budgétaire d'ici la fin de la décennie : la FRPC établit notamment des « critères de performance » sur le déficit budgétaire qui est l'un des points de faiblesse de l'État burkinabè en raison de l'étroitesse de sa base fiscale. Une crise de la relation de confiance avec les bailleurs de fonds relève d'un scénario qui ne peut pas être totalement exclu même s'il n'est pas du tout d'actualité aujourd'hui. Dans ce scénario, l'ampleur du BFE du Burkina Faso conduirait à des ajustements importants.

Tableau 7. Besoin de financement externe (en % du PIB) et ratios de liquidité et de solvabilité

	2005	2006	2007	2008	2009
1. Besoin de financement externe (a+b)	16,4	34,0	14,2	13,8	13,2
a. Déficit du compte courant (transferts officiels exclus)	14,9	13,7	13,8	13,4	12,8
b. Amortissement de la dette externe	1,4	20,2	0,4	0,4	0,4
2. Couverture du besoin de financement externe (a+b+c+d)	16,4	34,0	14,2	13,8	13,2
a. Capitaux privés (nets)	0,6	2,5	5,9	1,4	2,0
b. Bailleurs de fonds publics (yc. FMI)	11,4	34,9	11,7	11,8	11,0
c. Autres flux dont erreurs et omissions	1,9	- 2,4	0,6	0,4	0,6
d. Variations des réserves (- = accroissement et + = réduction des réserves)	2,5	- 1,0	- 4,1	0,3	- 0,3
Liquidité en devises (nombre de mois d'importations couverts par les réserves brutes)	3,9	4,0	5,7	5,2	2,0
Dette externe (en % du PIB)	37,6	17,5	20,7	24,4	27,5

Source : FMI, calculs RCH

Conclusion

La forte augmentation des volumes de coton cultivés au Burkina Faso a accru la dépendance de l'économie burkinabè à cette filière. Le régime de croissance, la formalisation de l'économie rurale, les activités du secteur bancaire, la capacité du gouvernement à mener sa réforme budgétaire et l'insertion dans le commerce international dépendent étroitement du dynamisme de la production cotonnière. Au moment de publier cet article, les craintes que nous y exprimons sont corroborées par les premiers éléments dispo-

nibles sur la campagne 2007-08. Bien qu'il faille prendre ces chiffres avec précaution, certains acteurs annoncent une récolte de 400 à 500 000 tonnes de coton, ce qui représenterait une chute de la production bien plus importante que celle sur laquelle nous avons basé notre étude. Dans un contexte où les cours du coton remontent légèrement, mais pas suffisamment pour compenser l'appréciation de l'euro, les difficultés de la filière coton ne devraient pas s'estomper à court terme.

Références bibliographiques

- CCIC [Comité Consultatif International du Coton] (2007), *Le coton, ce mois-ci*, Washington D.C., mai
- Chambas, G. et al. (1999), *Burkina Faso : les facteurs de croissance à long terme*, OCDE, Paris, octobre.
- CNPE [Comité national de politique économique] (2007), *Rapport annuel de surveillance multilatérale*, Ouagadougou, avril.
- Deloitte (2007), *Rapport d'étude sur l'état des lieux financiers de la filière coton burkinabè*, Deloitte Burkina S.A., mars.
- Drabo, I., Ilboudo, F. et B. Tallet (2003), *Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : le Burkina Faso*, CICRED, Paris.
- Goreux, L. (2007), *Déficit de la filière cotonnière et taux de change*, AFD (note interne), Paris, février.
- Integrated Framework [IF] (2007), *Burkina Faso, the Challenge of Diversification for a Land-locked Country, Diagnostic Trade Integration Study*, mai.
- Loada, A. (2007), *État de la gouvernance au Burkina Faso*, Centre pour la gouvernance démocratique, Burkina Faso, avril.
- EIU (2007), *Country Report, Burkina Faso*, mars.
- FMI (2007), *Perspectives économiques régionales en Afrique subsaharienne*, FMI, Washington D.C., avril.
- FMI (2007), *Burkina Faso: Request for Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility*, FMI, Washington D.C., avril.
- FMI (2006), *Burkina Faso: Sixth Review Under the Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility and Request for Waiver of Performance Criteria and Augmentation of Access, and Ex-Post Assessment of Longer-Term Program Engagement*, FMI, Washington D.C., octobre.
- FMI (2005), *Burkina Faso: Selected Issues and Statistical Appendix*, FMI, Washington D.C., septembre.
- Ministère des Finances et du Budget du Burkina Faso, (2007), *Document de Stratégie de renforcement des finances publiques*, février, Ouagadougou.
- Ministère des Finances et du Budget, direction générale des Impôts, secrétariat général (2007), *Note de présentation des prévisions de recettes budgétaires, gestion 2007*, janvier, Ouagadougou.
- OCDE (2006), *Le coton en Afrique de l'Ouest, un enjeu économique et social*, Objectif développement, OCDE, Paris.

Liste des Documents de travail déjà parus

Document de travail n° 1 – A Poverty Forecasting Tool: A Case-Study of Senegal

Thierry Latreille, AFD - Janvier 2005.

En anglais uniquement.

Document de travail n° 2 - Les OMD et l'aide de cinquième génération

Jean-David Naudet, AFD - Mai 2005.

Document de travail n° 3 - Biens publics mondiaux et développement : De nouveaux arbitrages pour l'aide ?

Sarah Marniesse, AFD - Septembre 2005.

Document de travail n° 4 - Agir en faveur des acteurs et des sociétés fragiles

Jean-Marc Châtaigner et François Gaulme, AFD - Septembre 2005.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 5 - La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché

Pierre Baris, Jean Zaslavsky, Serge Perrin - Septembre 2005.

Document de travail n° 6 - Turquie : Risque systémique bancaire et vulnérabilités macro-financières

François-Xavier Bellocq et Vincent Caupin, AFD - Octobre 2005.

Document de travail n° 7 - La Tunisie et le marché euro-méditerranéen du tourisme

Jean-Raphaël Chaponnière, CEPN et AFD et Marc Lautier, CARE, Université de Rouen - Septembre 2005.

Document de travail n° 8 - Le développement, une question de chances ? A propos du rapport sur le développement dans le monde 2006 « Equité et Développement »

Jean-Pierre Cling, Denis Cogneau, Jacques Loup, Jean-David Naudet, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, DIAL - Septembre 2005.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 9 - Aid Selectivity According to Augmented Criteria

Jacky Amprou, AFD, Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, CERDI - Novembre 2005.

En anglais uniquement.

Document de travail n° 10 - Le Cambodge rural face à la pauvreté : contribution à la réflexion sur les dynamiques agraires et le changement social

Julien Calas, AFD Phnom-Penh - Janvier 2006.

Document de travail n° 11 - Vietnam : les vulnérabilités macro-financières associées au processus d'émergence

François-Xavier Bellocq et Jean-Raphaël Chaponnière, AFD - Janvier 2006.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 12 - Chine : la croissance et ses déséquilibres

François-Xavier Bellocq et Jean-Raphaël Chaponnière, AFD - Janvier 2006.

Document de travail n° 13 - Legs colonial et gouvernance contemporaine (Note de synthèse)

Jean-François Bayart, Romain Bertrand, Thornike Gordadze, Béatrice Hibou et Françoise Mengin, FASOPO (Fonds d'analyse des sociétés politiques) - Mars 2006.

Document de travail n° 14 - Apprendre pour vivre et travailler : contribution du GEFOP au Rapport sur le développement dans le monde 2007 de la Banque mondiale

Réseau GEFOP (Synthèse rédigée par R. Walther) - Mars 2006.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 15 - La formation professionnelle en secteur informel (Note de problématique)

Richard Walther, consultant ITG - Mars 2006.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 16 - La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Maroc

Richard Walther, consultant ITG - Juin 2006.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 17 - La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Cameroun

Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder, AFD - Juillet 2006.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 18 - Rapport sur le risque-pays du Maroc

Jérôme Sgard, Cepii et Université de Paris-Dauphine - Juin 2006.

Document de travail n° 19 - La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Bénin

Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder - Juillet 2006.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 20 - Institutions, développement et pauvreté

Alice Sindzingre, CNRS, EconomiX, Université Paris X-Nanterre ; School of Oriental and African Studies (SOAS), Université de Londres - Juillet 2006.

Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 21 - La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Sénégal
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder - Juillet 2006.
Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 22 - Les fondations philanthropiques américaines, acteurs émergents de la mondialisation et piliers du dialogue transatlantique.
Benoît Chervalier, German Marshall Fund of the United States, et Joseph Zimet, AFD - Juillet 2006.
Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 23 - L'AFD et ses partenaires : La dimension culturelle
Philippe d'Iribarne, CEREB - CNRS - Août 2006.

Document de travail n° 24 - Secteur de l'eau au Sénégal - Un partenariat équilibré entre acteurs publics et privés pour servir les plus démunis ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Cédric Ghesquières, consultant junior, AFD - Août 2006.

Document de travail n° 25 - Décentralisation et politique de l'eau gratuite en Afrique du Sud: Quelle place pour le secteur privé ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Cédric Ghesquières, consultant junior, AFD - Août 2006.

Document de travail n° 26 - L'intégration des programmes d'aide alimentaire aux politiques de développement du Niger : le cas de la crise alimentaire 2004-2005.
Dorothee Chen et Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD, en partenariat avec DIAL - Septembre 2006.
Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 27 - Proposition d'organisation des outils de gestion du risque de marché au bénéfice des filières cotonnières africaines
Jean Cordier, Agrocampus Rennes - Septembre 2006.

Document de travail n° 28 - Les privatisations en zone franc – synthèse des travaux du groupe de travail MINEFI/AFD
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD - Septembre 2006.

Document de travail n° 29 - Out of the financing trap? Financing post-conflict countries and LICUSs
Marc Raffinot, Université-Dauphine, et Christine Rosellini, DIAL, Paris - Octobre 2006.
En anglais uniquement.

Document de travail n° 30 - La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain en Afrique du Sud
Richard Walther, ITG Consultant, Ewa Filipiak, département de la Recherche, AFD, et Christine Uhder, AFD - Octobre 2006.
Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 31 - The Brain Drain: What Do We Know?
Frédéric Docquier, FNRS and IRES, Université Catholique de Louvain and World Bank - Khalid Sekkat, DULBEA, Université Libre de Bruxelles - Octobre 2006.
En anglais uniquement.

Document de travail n° 32 - Les délocalisations françaises vers la Turquie
Julien Gourdon, CERDI, Université d'Auvergne - Décembre 2006.

Document de travail n° 33 - Capital naturel et développement durable en Afrique
Pierre-Noël Giraud, CERNA, Centre de recherche en économie industrielle, Ecole nationale supérieure des Mines de Paris,
Denis Loyer, AFD - Décembre 2006.
Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 34 - La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Ethiopie
Richard Walther, Consultant ITG - Novembre 2006.
Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 35 - La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Angola
Richard Walther, Consultant ITG - Novembre 2006.
Egalement disponible en anglais et en portugais.

Document de travail n° 36 - Les accords de partenariat économique : des accompagnements nécessaires
Anna Lipchitz, département de la Recherche, AFD - Janvier 2007.
Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 37 - Energie du Mali, ou les paradoxes d'un « échec retentissant »
Béatrice Hibou, CNRS - CERI, Olivier Vallée, Consultant, AFD - Janvier 2007.

Document de travail n° 38 - Public Private Partnerships in Water and Electricity in Africa
Emmanuelle Auriol, ARQADE and IDEI Toulouse Sciences Economiques, Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD
- Janvier 2007.
En anglais uniquement.

Document de travail n° 39 - Economic Partnership Agreements and Regional Trade Flow Dynamics: The ECOWAS Case
Benoît Faivre Dupaigne, Vanessa Alby-Flores, Borgui Yerima, Ann Vourc'h, Anna Lipchitz, Philippe Chedanne - Mars 2007.
En anglais uniquement.

Document de travail n° 40 - La Régie des eaux de Phnom Penh : un modèle de gestion publique efficace
Aymeric Blanc et Alain Riès, département de la Recherche, AFD - Mai 2007.

Document de travail n° 41- Répartition des gains dans les partenariats public-privé : effets comparés des modalités d'assiette
d'une redevance de concession
Olivier Ratheaux, AFD - Juin 2007.

Document de travail n° 42 - Potential Financial Frameworks for a Sustainable UNEO
Helle Husum, COWI, Erik Brander, COWI, Suzanne A.K. Steensen, COWI, et Emmanuelle Lachaussée, AFD - Juin 2007
En anglais uniquement.

Document de travail n° 43 - La concession des aéroports de Madagascar : une privatisation en trompe-l'œil ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Olivier Gouirand, AFD - Août 2007.

Document de travail n° 44 - La concession du chemin de fer du Cameroun : les paradoxes d'une réussite impopulaire
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Olivier Gouirand, AFD - Août 2007.

Document de travail n° 45 - Analyse rétrospective de la crise alimentaire au Niger en 2005
Jean-Pierre Olivier de Sardan, LASDEL, avec la participation de M. Ali Bako, E. Guillermet, O. Hamani, Y. Issa, M. Koné et M. Moha - Septembre 2007.

Document de travail n° 46 - Une nouvelle base de données institutionnelles : « Profils Institutionnels 2006 »
Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD et Jacques Ould Aoudia, DGTPE - Septembre 2007
Egalement disponible en anglais.

Document de travail n° 47 - Governance of Renewable Natural Resources: Concepts, Methods and Tools
Sheila Wertz-Kanounnikoff Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et Dominique Rojat, AFD -
Septembre 2007.
Uniquement en anglais.

Saisie / mise en page : Anne-Elizabeth COLOMBIER

ISSN 1954-3131